

# Lettre du Maire



## Bonne ou mauvaise nouvelle ? **La moins pire...**

Chères Cheptainvilloises,  
Chers Cheptainvillois,

Une antenne relais de téléphonie mobile à Cheptainville, un sujet polémique. Des « pour », des « contre ». Les arguments des deux camps sont recevables. Malgré nos avis, les choix semblent parfois dérisoires.

**En août 2020**, nous avons reçu un courrier du Ministre, Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, imposant une antenne relais de téléphonie mobile à Cheptainville pour couvrir la « zone blanche » de notre territoire. La confirmation du Préfet suit quelques semaines après.

Fraîchement élue Maire de la commune, j'ai alerté nos sénateurs et députés pour leur signifier qu'il existait déjà un projet en cours entre un propriétaire privé et l'opérateur Orange. Deux antennes relais sur la commune, c'était juste inconcevable !

**En septembre 2020**, le bureau des élus a rencontré le responsable territorial d'Orange pour prendre connaissance de leur projet sur notre commune. Il nous rappelle le premier lieu d'implantation (*cf. carte antenne 1*) qui a recueilli une forte opposition du précédent Maire, Raymond Boussardon et de son conseil municipal, en mai 2019. Le refus a été motivé par la proximité des habitations et de l'école mais aussi par la détérioration visuelle du paysage. Leur deuxième proposition était située chemin du Cimetière au parc

(*cf. carte antenne 2*), plus éloignée des maisons mais toujours dans le « cœur de nature » de la commune, lieu de promenades des habitants. Sous la menace de deux antennes, nous ne donnerons pas de suite à Orange.

L'opérateur Free est mandaté par l'État en tant que porteur de projet pour une antenne mutualisée pour les quatre opérateurs majeurs (Bouygues, Free, Orange et SFR). **Nous les rencontrons en février 2021.**

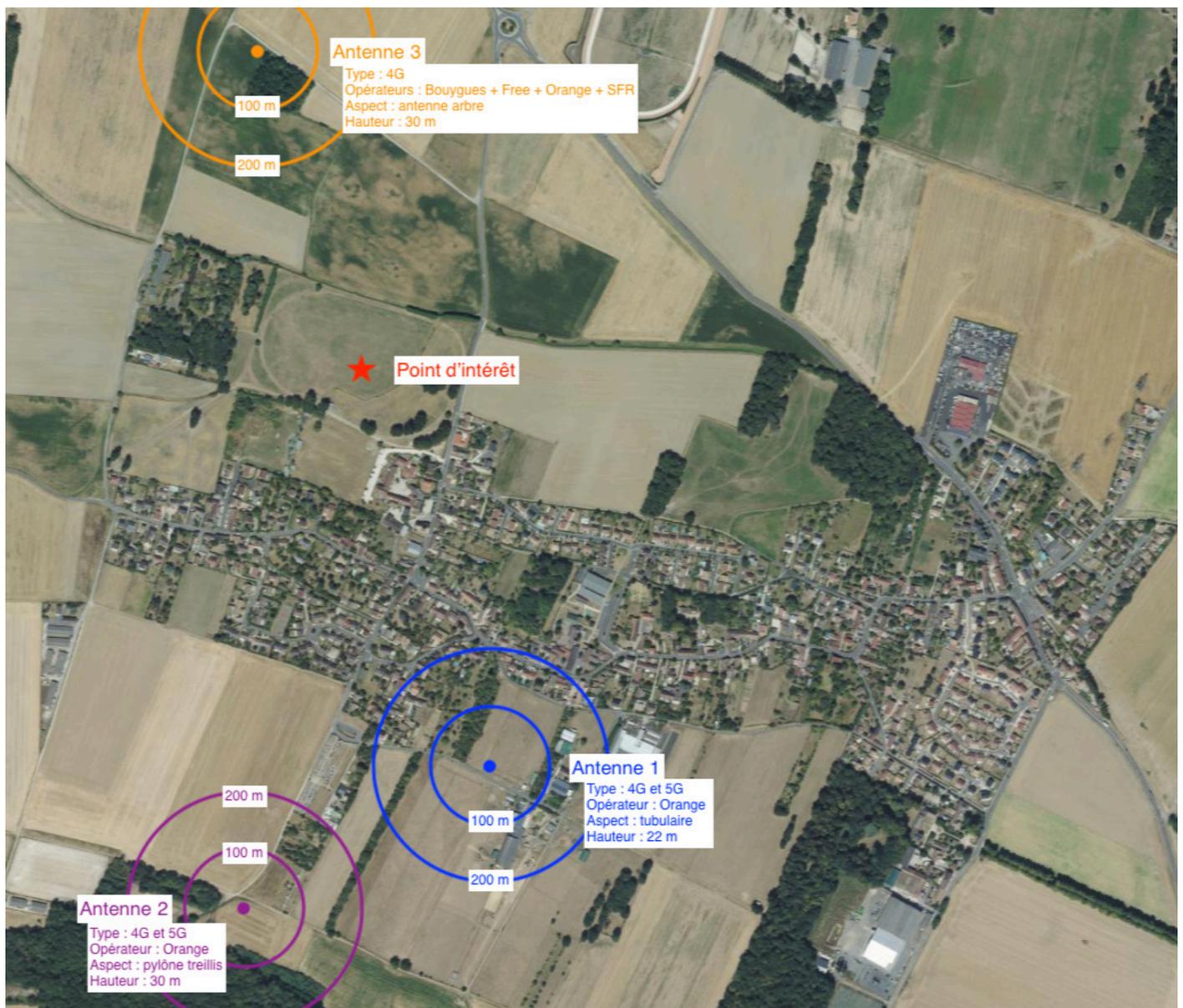
Notre position est claire, pas de discussions, tant que l'opérateur Orange est dans la possibilité de mener un projet seul avec un privé. Essonne Numérique confirme que l'antenne mutualisée est prioritaire à tout autre projet. Quelques jours après cette première rencontre, nous recevons un mail de l'opérateur Orange qui « renonce à son projet d'une installation antennaire en propre sur la commune ».

### **Une antenne imposée mais pas sans négociation... sur le lieu de l'implantation.**

Nous entendons les contraintes techniques, temporelles et financières de Free.

- 1 - le plus proche de leur point d'intérêt (meilleure couverture)
- 2 - le plus près d'une alimentation électrique

**Mais nous signifions avec détermination nos volontés** pour que le projet soit le mieux accepté par le conseil municipal, le comité environnement et les habitants.



- 1 - le plus éloigné des habitations et des lieux sensibles (écoles et crèche)
- 2 - le moins visible du village
- 3 - refus de la 5G

Free a bien entendu notre préoccupation sur l'intégration paysagère et nous a proposé un pylône en forme d'arbre. Proche d'un espace boisé, elle sera un peu plus camouflée. Plusieurs terrains ont été visés par l'opérateur. Un propriétaire privé a fini par

accepter leur proposition. Le choix final se situera, chemin des Potières (*cf. carte antenne 3*).

Face à une obligation de l'État, la commune n'a pas eu beaucoup de recours. **Seule, la négociation, nous a permis de faire le choix du moins pire.** Les avis divergeront sur les actions menées sur ce dossier. Mais en tant que Maire, j'ai tout tenté pour défendre au mieux la commune et les Cheptainvillois.

Kim Delmotte